



Quatre saisons à Chemillé sur Dême

L'EDITO DU MAIRE

J'écris cet éditorial le jour des résultats du Baccalauréat. Je ne peux m'empêcher de féliciter cette nouvelle génération de Chemillois bacheliers, ainsi que les collégiens qui auront leur premier examen. Plus largement, bravo à tous les diplômés de l'année, à tous ceux qui passent en classe supérieure, à tous ceux qui, après avoir bien travaillé en classe ... vont pouvoir profiter d'un repos bien mérité cet été.

Bonnes vacances à vous Chemillois et Chemilloises qui allez profiter de l'été pour vous reposer et peut-être voyager. Bonnes vacances à vous qui venez passer quelques jours de repos au Pays de Racan. Bonne moisson à ceux qui travaillent la terre, produisent notre nourriture et façonnent nos paysages. J'espère que la récolte 2017 sera bonne, et que l'année noire de 2016 ne restera qu'un mauvais souvenir.

Je souhaite dire un grand merci à Annie.

En effet, Annie Dartailh prend sa retraite de la bibliothèque après avoir pris celle du service des repas à la cantine il y a quelques temps déjà. Annie personnifiait la bibliothèque de Chemillé sur Dême depuis que la commune avait fait le choix de créer un poste d'adjoint du patrimoine il y a plus de dix ans. La bibliothèque a pu se développer, s'informatiser, accueillir les écoles, fédérer quelques bénévoles (que je remercie au passage), participer au réseau intercommunal, ... Merci Annie ... et bons voyages !

Avez-vous vu que Chemillé sur Dême s'embellit progressivement, notamment grâce aux massifs fleuris ? Tous mes encouragements à Laurent, Cyril et Alexandre, qui doivent beaucoup arroser par ces fortes chaleurs.

Les travaux de la place sont terminés. Après l'assemblée, le repas du village, venez la redécouvrir le 14 juillet pour un apéritif républicain. Les festivités s'achèveront le 15 juillet à l'espace de Vienne avec le feu d'artifice intercommunal.

Mais avant ça, n'oubliez pas le théâtre en plein air à l'espace de Vienne, samedi 8 juillet, offert à tous par la communauté de communes Gâtine Choissilles-Pays de Racan.

Bon été à tous.

Eloi Canon

Dans ce numéro :

EDITO DU MAIRE	1
INFORMATIONS MUNICIPALES	2
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	3
RETOUR « en images »	4
LA VIE DU VILLAGE	6
... AU TRAVERS DES ASSOCIATIONS	6
QUOI DE NEUF	7
INFOS PRATIQUES	8
ETAT CIVIL	8
A VOS AGENDAS	8

Samedi 8 juillet – Espace de Vienne

17h – 19h : randonnée encadrée par l'UTCSPC

19h-21h : pique-nique champêtre

21h : Spectacle gratuit « poudre » en version « Versailles » par la Compagnie La Flambée

Vendredi 14 juillet – Place de l'Eglise

11h30 : Garden'apéro

Samedi 15 juillet – Espace de Vienne

13h30 : Concours de pétanque en doublettes

19h30 : Repas champêtre-Grillades

23h : Feu d'artifice intercommunal et bal populaire



INFORMATIONS MUNICIPALES

Du nouveau pour la téléphonie mobile

Dans le cadre de l'appel à projet pour la couverture mobile de 800 sites d'intérêt économique et/ou touristique dont fait partie la commune de Chemillé sur Dême, une convention a été signée entre les opérateurs, l'état et les collectivités. Les opérateurs « chef de file » ont été désignés. Pour notre commune, il s'agit de Bouygues Télécom. Dans les faits, il a pour rôle de déterminer, avec les collectivités, le point d'implantation d'un relais téléphonique pour permettre la couverture du ou des sites d'intérêt, de déterminer le cahier des charges pour l'aménagement du site devant recevoir l'antenne (construction d'un pylône, aménagement d'un point haut...). La collectivité doit ensuite financer et réaliser les travaux nécessaires pour permettre l'accueil de ce relais. Une fois le site prêt, une convention est signée entre la collectivité et l'opérateur. Ce dernier a ensuite l'obligation d'implanter son équipement dans les six mois qui suivent. Cet équipement devra permettre une couverture mobile pour l'ensemble des quatre opérateurs en téléphonie (Orange, Bouygues Télécom, SFR et Free).

Bouygues Télécom a réalisé des études radio pour déterminer une zone d'implantation. Une rencontre a eu lieu avec ce dernier pour présenter cette étude radio et trouver plusieurs points d'implantation (aménagement du château d'eau ou construction d'un pylône à proximité). Une fois ces points désignés, l'opérateur pourra affiner son étude. Le choix définitif du point d'implantation devrait être fait d'ici le mois de septembre pour permettre le début des travaux.

Chemins de randonnées

Lors de la dernière assemblée, vous avez pu découvrir 2 des 3 parcours de randonnées prévus à l'inscription au Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnées PDIPR. En effet, 3 boucles de 4,5 km, 12 km et 19 km ont vu le jour. Ces parcours sont le fruit d'une réflexion entre les élus de la commune, des Chemillois habitués aux randonnées pédestres ou VTT sur notre territoire et le chargé de mission sports et nature du conseil départemental d'Indre et Loire.

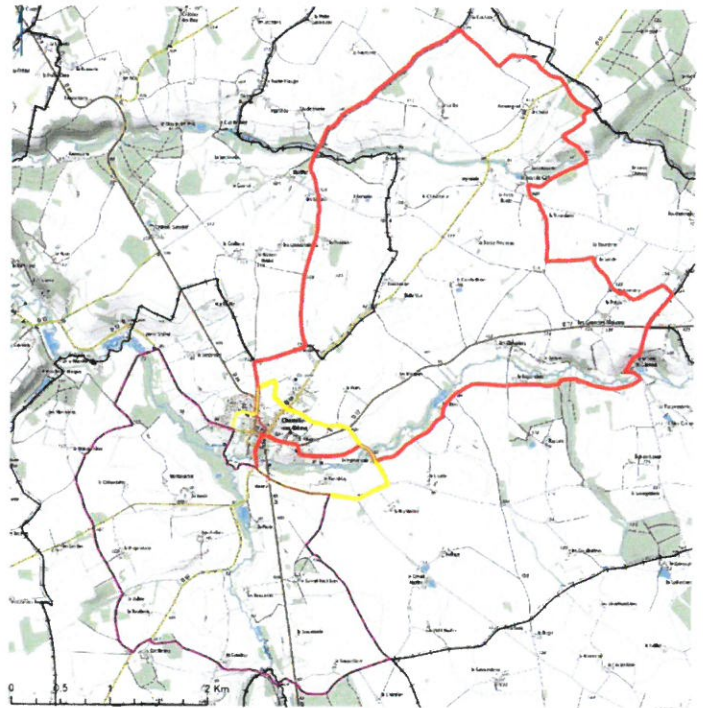
Les élus ont rencontré ce dernier le 12 avril dernier en mairie pour affiner les boucles et déterminer les chemins communaux restant à inscrire au PDIPR pour permettre de valider les trois boucles.

Le 18 mai dernier, le conseil municipal a ainsi entériné l'inscription au PDIPR et PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires) de 19 chemins ruraux et 4 parcelles de l'espace de Vienne.

Le conseil départemental doit, par la suite, valider

définitivement les boucles de randonnées pour permettre notamment leur balisage et l'édition de supports.

Même si ces parcours ne sont pas encore balisés, vous pouvez dès à présent en profiter. Retrouver les tracés sur le site internet de la commune ou venez les retirer en mairie. Bonnes balades à tous !!!



Vols de fleurs

Un village fleuri participe au plaisir de ses habitants mais aussi aux touristes et personnes de passage. Cependant, encore une fois, des fleurs et arbustes récemment plantés ont été volés. C'est devenu une triste habitude ces dernières années. En plus d'un vol d'un bien public, ces actes sont irrespectueux du travail des agents communaux. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Depuis, des fleurs ont fait leur retour sur les ponts, grâce à la bienveillance d'une habitante. Merci à elle !!!

Centre-bourg

Après 4 mois de travaux intensifs, bruyants et poussiéreux, le centre-bourg a retrouvé son paisible quotidien. Nombreux sont les chemillois, les touristes, les gens de passage, qui commentent les aménagements réalisés : « ça rajeunit le bourg », « ça éclaircit la place, ça met en valeur l'église ».

Tous ces travaux vont redynamiser le centre-bourg, sécuriser la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

L'aménagement de la grange et de son jardin dans le carrefour séduisent également les visiteurs. Les bancs et les portes-vélos viennent compléter l'aménagement paysager. Une table de pique-nique sera installée dans la grange. Cette opération d'aménagement du centre-bourg a un coût de 285 000 € H.T. répartis ainsi :

Travaux de la place et des abords : 223 500 €, Espaces verts : 18 000 €, Grange : 21 200 €, Maitrise d'œuvre et divers : 22 300 €.

Côté financement, plusieurs subventions ont été notifiées pour un montant total de 110 133 € (Région 32 900 €, Département 69 733€, Réserve parlementaire 7 500 €). Un emprunt a été contracté pour le solde, la TVA étant autofinancée.

Le centre-bourg, tout comme la salle associative, ont été inaugurés le 20 mai dernier.

Concernant le stationnement, il y a maintenant deux emplacements entre chaque tilleul. Un emplacement PMR (personnes à mobilité réduite) a été créé devant l'agence postale. Le stationnement le long des trottoirs doit se faire sur la partie bitumée et non sur la partie en béton désactivé. Celle dernière est réservée aux piétons et poussettes.

D'ici quelques semaines, le développement des végétaux vont contribuer à l'embellissement de la place.



Rythmes scolaires du RPI

Peu de changements en perspective dans l'organisation des rythmes scolaires pour les enfants du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) pour la rentrée de septembre 2017 si ce n'est l'avancée de tous les horaires de quinze minutes pour permettre aux enfants notamment de la Ferrière de rentrer plus tôt chez eux. Le RPI continuera de fonctionner au format des 4 jours ½ et d'organiser les temps d'activités périscolaires.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Repas des aînés

Les personnes de plus de 70 ans de Chemillé sur Dême et d'Epeigné sur Dême étaient invitées, le 8 mai dernier, par les CCAS au repas des Aînés. 80 personnes étaient présentes auxquelles se sont joints quelques membres des CCAS. Cette année, ce moment convivial, qui se déroulait à

la salle des Fêtes de Chemillé sur Dême, était organisé par la commune d'Epeigné sur Dême. Les convives ont partagé un savoureux repas préparé par le restaurant « la Bonne Franquette ». Cette journée festive s'est terminée par des chants et des histoires drôles.



LA VIE DU VILLAGE ...

Commémoration du 8 mai

Comme chaque année, anciens combattants, pompiers, musiciens, élus et habitants de la commune de Chemillé sur Dême se sont rassemblés aux Monuments aux Morts pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945.

Repas de quartier

Le mois de juin a été propice aux repas de quartier de Chemillé sur Dême. En effet, le samedi 17 juin a eu lieu le repas du bourg sur la place de l'Eglise.

Le 25 juin midi, c'était au tour de Saint Hilaire d'organiser son repas de quartier.

Cela a été l'occasion pour certains de faire connaissance autour d'un verre et d'un barbecue. Le beau temps s'était également invité. Une belle réussite... à rééditer.



Fête des écoles

Le samedi 24 juin s'est déroulée la traditionnelle fête des écoles du regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Au programme, spectacles avec pour les plus petits déguisements

de pingouins, kangourous..., danses sur des thèmes comme « Rabbi Jacob » pour se terminer par une magnifique représentation des élèves de cours moyen en format comédie musicale.

La journée s'est poursuivie avec un apéritif offert par le RPI suivi d'un repas proposé par l'APE.

L'après midi, petits et grands ont pu profiter de la kermesse organisée également par l'APE avec des activités pour tout âge (chamboule tout, maquillage, tire à la corde...).

La journée s'est terminée par la remise des livres à l'ensemble des enfants par les élus du RPI.



... AU TRAVERS DES ASSOCIATIONS



SLAC – Sports et Loisirs à Chemillé

Pensez un peu à vous, c'est la rentrée des séances de gymnastique douce à Chemillé.

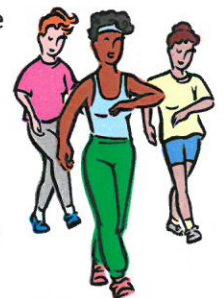
Pour 25 € de cotisation annuelle (adhésion, licence, assurance) profitez d'une heure de gymnastique hebdomadaire conviviale : Un cocktail de souplesse, d'équilibre, de coordination, de renforcement musculaire, d'exercices cardio-respiratoire ...

N'oubliez pas que : « LE SPORT C'EST LA SANTE DES SENIORS »

Reprise le mardi 12 septembre à 18 h à la salle des fêtes de Chemillé

Pas besoin de grand chose, un tapis de sol ou une serviette, une paire de chaussures plates type tennis pour une bonne stabilité, une tenue où on se sent à l'aise pour bouger, une bouteille d'eau, un certificat médical pour les nouveaux et sa bonne humeur.

Marie-Cécile, animatrice diplômée - 02 47 52 39 30



L'ASTT reprend du service

A partir du vendredi 15 septembre, le tennis de table reprend les entrainements :

- De 18h à 19h pour les enfants,
- De 19h à 21h pour les adultes.

L'assemblée générale aura lieu le 1^{er} septembre à la salle associative (derrière la mairie).

Venez nombreux!!!

L'association est ouverte à tous, de 7 à 101 ans. Renseignements au 07 81 04 67 86.



LA Bibliothèque de Chemillé sur Dême (LABCD)

Quel succès que notre chasse aux livres ! Les enfants (plus d'une quarantaine) ont fouiné dans nos bacs et étagères et ont gagné leurs chocolats grâce à ces efforts (et avec plaisir !)

En mai, LABCD était présente à la Foire aux livres de Neuvy le Roi et à la Fête du village de Chemillé sur Dême. A cette occasion, nous avons pu vous faire découvrir notre structure et nos services tout en vendant quelques livres d'occasion.



Vous pourrez bientôt découvrir quelques nouveautés, principalement axées, cette fois-ci, sur les jeunes (à partir de 12-13 ans), sans oublier nos autres lecteurs, bien sûr ! N'hésitez pas à consulter le catalogue du Réseau des Bibliothèques de Racan, il est riche de près de 23000 documents ! Vous pouvez y accéder via le site de la commune.

Allez également dans la rubrique Animations du site du Réseau et vous pourrez accéder à Nom@de, la plateforme numérique des bibliothèques de Touraine.

Annie, qui part pour une retraite bien méritée, est remplacée par Laurence Leray. Cette dernière connaît bien la bibliothèque puisqu'elle y est bénévole depuis de nombreuses années.

Pendant la période estivale, la bibliothèque sera ouverte les mercredis 12, 19, 26 juillet ainsi que le 2 août de 16h à 19h. Les bénévoles assureront les permanences des samedis 8, 22 et 29 juillet de 10h30 à 12h. Fermeture de la bibliothèque du 3 au 29 août 2017. Vous pourrez retrouver Laurence aux horaires habituels à compter du mercredi 30 août.

QUOI DE NEUF ?

Le tourisme en Pays de Racan cet été

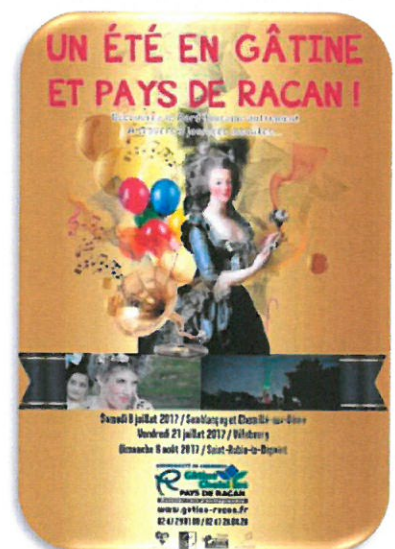


Comme vous avez pu le remarquer une boîte touristique a été installée, au carrefour aménagé (croisement route des Hermites/route de Tours). Cette boîte d'information, en libre service, permet à chacun (habitants, touristes de passage, randonneurs, cyclotouristes...) d'obtenir de l'information touristique sur le Pays de Racan mais aussi sur les territoires voisins. Pour toutes informations complémentaires concernant le tourisme en Gâtine et Pays de Racan, vous pouvez vous rendre au point information tourisme, à la Chapelle Saint André à Neuvy le Roi.

Trois journées découvertes en Pays de Racan vous sont proposées durant l'été :

- A Chemillé sur Dême , le 8 juillet à l'espace de Vienne
- Le 21 juillet à Villebourg et le 6 août à Saint Aubin le Dépeint.

Lors de chacune de ces soirées conviviales et festives, une randonnée, un pique-nique et un spectacle sont au programme. Pour plus d'informations : 02 47 24 84 24 ou 07 84 42 03 63.



INFOS PRATIQUES

Assistante sociale

Les permanences sont assurées le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30 en mairie. En cas de besoin, vous pouvez également contacter la Maison de la Solidarité à Neuillé Pont Pierre au 02 47 24 30 11.

Déchetterie Tél 02 47 29 39 50

La déchetterie de Saint Patern Racan est ouverte les lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Déchets infectieux

Les déchets infectieux peuvent être rapportés à la pharmacie de Neuvy le Roi, habilitée pour les collecter.

Vacances scolaires

Fin des cours : 7 juillet 2017

Reprise des cours : 4 septembre 2017

Le Camilius Tél 02 47 38 72 28

Fermeture pour congés du 21 août au 11 septembre.

Mairie Tél 02 47 52 33 30 - Fax 09 70 60 28 78

email : mairie.chemillesurdeme@wanadoo.fr

www.chemillesurdeme.fr

Modification des horaires du secrétariat la mairie pendant la période estivale :

Du 3 juillet au 31 août : ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et fermé le samedi.

Fermeture du secrétariat pour congés : Du 20 juillet au 2 août inclus et du 14 août au 18 août inclus.

Réouverture aux horaires habituels le vendredi 1^{er} septembre : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et le samedi de 8h45 à 11h30.

Agence postale communale Tél 02 47 52 30 05

Ouverture du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

Fermeture pour congés du 12 août au 2 septembre 2017

Bibliothèque Tél 02 47 52 39 74

Ouverture le mercredi de 16h à 19h, le vendredi de 16h30 à 18h30, le samedi de 10h30 à 12h.

Fermeture annuelle du 3 au 29 août 2017.

Piscine communautaire située à Saint Patern Racan

Elle est ouverte tous les jours du 8 juillet au 3 septembre, de 11h à 19h, pour un tarif individuel entre 2 et 3 euros.

Pour vous y rendre, un transport gratuit, mis en place par la communauté de communes, est organisé les mardis, jeudis et vendredis. **L'horaire de passage du bus à Chemillé sur Dême est à 13h57 puis à 18h32, arrêt situé route d'Epeigné.**

Le bus est également un moyen de transport pour découvrir et profiter des atouts du Pays de Racan. Une plaquette est disponible en mairie et sur le site internet.

Travaux de jardinage et bricolage

Extrait de l'arrêté préfectoral :

les horaires autorisés sont

du lundi au vendredi :

8h30 à 12h00 & 14h30 à 19h30

le samedi :

9h00 à 12h00 & 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés :

10h00 à 12h00

ETAT CIVIL

Naissances :

Théo BENOIST..... 26 avril

Valentin TEILLET..... 20 juin

Décès :

Dominique BONNEAU..... 9 avril

Claude MATHIEU 23 avril

Mariage :

Thomas MAUPIER et Jessica CHAUVIAT 6 mai

A VOS AGENDAS

CA SE PASSE ICI...

8 juillet : journée découverte

14 juillet : garden'apéro

15 juillet : concours pétanque, repas champêtre, feu d'artifice intercommunal, bal populaire

OU TOUT PRES D'ICI...

21 juillet : journée découverte à Villebourg

8 août : journée découverte à St Aubin le Dépeint

20 août : fête du vélo ancien à St Patern/St Christophe

Directeur de la publication : Eloi Canon

Rédacteurs : Brigitte Bécard, Olivier Boulesteix, Laurent Depoilly, Sarah Gandon, Anne-Lyse Lainé, Elodie Sagon, Odile Véry.

Mise en page : Fabienne Perroux